

Joseph ESPÉRIQUETTE, Saïgon (1925-1931) vins, spiritueux et liqueurs

Joseph ESPÉRIQUETTE

Né à Ille-sur-Têt, Pyrénées-Orientales, le 13 mars 1884.
Marié à Tiche (Côte-d'Or), en 1922, avec Clémence Aurélie Julienne Barbier, répétitrice à l'[École primaire supérieure de jeunes filles françaises](#).

Commis de perception.
Engagé volontaire pour cinq ans, à la mairie de Perpignan, pour le 4^e Régiment d'Infanterie coloniale (17 mai 1902).
Corps expéditionnaire de Chine (30 oct. 1905-2 août 1911).
Cochinchine en paix (15 janvier 1912-1^{er} août 1914).
Rengagé pour 5 ans, le 2 mai 1912, devant le sous-intendant militaire de Saïgon.
Campagne en France contre l'Allemagne (1^{er} avril 1915-5 avril 1919).

Employé de la [Société franco-belge d'Extrême-Orient](#) à Saïgon, 27, rue Lefebvre (6 avril 1919).
Membre de la [Société des courses](#) de Saïgon (1923).
Inscrit sur les [listes électorales](#) (1924).
Membre du bureau de la [chambre de commerce](#) (26 octobre 1926).
Membre, avec son épouse, du [Cercle sportif saïgonnais](#) (août-septembre 1929).

Décédé à Tichey en 1960.

Publicités
(*L'Impartial*, 19 février-7 avril 1925, p. 1)



Publicités
LA FOIRE DE DIJON
(*L'Impartial*, 12 mars 1925, p. 7, col. 1)

Un maire très moderne, M. Gaston Gérard, vient d'inaugurer la première foire gastronomique. Ces deux mots accolés semblent au premier abord assez inconciliables : Mais l'expression a fait fortune et les plats du jour imposés ont amusé le public qui est venu en foule pendant quinze jours, donnant à la vieille capitale de la Bourgogne une animation extraordinaire. M. Raynaldi, ministre du commerce, a tenu à présider lui-même le banquet de clôture, ou le menu très distingué du grand chef Benoit s'accompagnait de crus fort honorables.

Beaucoup de personnes se réjouissent d'un bon plat, ou d'un bon cru, mais ne sont pas capables d'en discerner la finesse. Il faut une éducation du palais assez longue et de probes fournisseurs, dont il est nécessaire d'encourager les efforts.

Les coloniaux, en général, aiment tous les bons vins et apprécient particulièrement les vins de nos grands crus. Mais ils en trouvent difficilement. Aussi seront-ils reconnaissants au fameux maître queux Bourguignon, M. Benoit, de fournir à son beau-frère, M. Espériquette, 137, rue d'Espagne, de bons vins naturels, pur jus de raisins frais, provenant directement des pays de production. Et surtout, de permettre aux vrais amateurs, aux fines gueules, de trouver à la maison Espériquette, et aux prix les plus modérés, des bourgognes de classe tels que des Réserve Vuillemot 1921, de la maison Paul Court, de Dijon, des Maçons tête de cuvée 1921 de Pontaneveaux, près de Mâcon, et enfin des Beaujolais récolte 1923, de Villefranche-en-Beaujolais.

Les vins de choix forment dans chaque région une liste assez courte, beaucoup plus courte que ne le laisserait croire la vue des innombrables bouteilles à cartes dorées ou

écussonnées, que l'on vous offre, Il faut être assuré de l'honnêteté de la marque : C'est pourquoi, faites une visite chez Espérikette et vous serez certain d'être bien servi.

Publicités
(*L'Impartial*, 11 avril 1925, p. 1)



L'Amicale de l'Est en excursion à Tay-Ninh
(*Saigon sportif*, 17 avril 1925, p. 7)

Espérikette

Publicités
(*L'Impartial*, 24 avril 1925, p. 1)

CHEZ J. ESPÉRIQUETTE
137, rue d'Espagne
SAUMUR PETILLANT
de la Société des Grands Vins
Mousseux de Saumur
La caisse de 12 bouteilles 8 \$ 50

Publicités
(*L'Impartial*, 2 mai 1925, p. 1)

Élections municipales
La campagne est ouverte...
rouellistes, cartellistes et indépendants
se disputent. Mais... ils sont tous d'accord pour
reconnaître que c'est chez
ESPERIQUETTE
qu'on trouve les meilleurs
VINS DE TABLE
et aux meilleurs prix

Le banquet du « Stade militaire »
(*Saïgon sportif*, 24 juillet 1925, p. 5)

Samedi soir, a eu lieu, dans les salons de l'[Hôtel des Nations](#), le banquet annuel du Stade militaire.

.....
tout le monde se sépara, heureux de l'excellente soirée passée, après l'ultime tournée de « Moët et Chandon », gracieusement offerte par l'ami Espérikette.

Des Sommeliers parisiens
EN BOURGOGNE
(*L'Impartial*, 19 octobre 1926, p. 5, col. 3)

.....
Si nous avons emprunté à notre confrère *Le Progrès de la Côte-d'Or* une partie de la relation du Voyage en Bourgogne des sommeliers parisiens, c'est parce que nous possédons à Saïgon un représentant de la maison Paul Court ; l'agence de cette maison a été confiée à M. J. Espérikette, 137, rue d'Aubagne, qui, en sa qualité de Bourguignon d'adoption, eut à cœur de représenter une maison de Bourgogne.

D'autre part, nous apprenons que la maison Espérikette s'est assurée pour quelques années l'exclusivité d'une marque du Bordelais : le Château du Roc le Boissac 1923, Puyseguin-Saint-Émilion (mise du château).

Ce vin fin, mis en bouteilles à la propriété par les soins des récoltants, qui en garantissent ainsi l'authenticité, a été particulièrement remarqué à la X^e Foire de Bordeaux, et l'*Illustration* du 24 janvier dernier le signale spécialement à ses lecteurs.

Par l'« [Azay-le-Rideau](#) »
(*L'Impartial*, 4 février 1927, p. 1, col. 5)



M. Espérikette

À bord de l'*Azay-le-Rideau* qui partira demain pour la France prendront place M^{me} et M. Espérikette, négociant, membre de la chambre de commerce de Saïgon.

M. Espérikette est trop connu dans notre ville pour qu'il soit besoin d'énumérer ses aptitudes remarquables de commerçant et ses qualités d'homme et d'ami. L'extension considérable qu'il a donnée à la maison qu'il créa prouve bien les sympathies qu'il sut grouper autour de lui et de son affaire, une de celles — trop rares — menées selon les bonnes traditions d'honnêteté et d'urbanité des méthodes françaises.

Avec la très aimable M^{me} Espérikette, professeur, dont les élèves regrettent l'absence, il va profiter de quelques mois de repos dans la pittoresque province catalane, à Collioure, petit port bleu et rose de la côte méditerranéenne.

Nous formons des vœux sincères pour que ce congé s'accomplisse parfaitement et que M^{me} et M. Espérikette nous reviennent en bonne santé et le plus tôt possible.

.....

André Élie DUBIER, fondé de pouvoirs

Né à Lyon, le 12 mai 1886.

Marié à Saïgon, le 11 octobre 1921, avec Marie Pierrette Andrée Bailly (Broissia, Jura, 27 janvier 1882-Saïgon, entre le 10 et le 16 juin 1945) : tenancière de la Boulangerie française, rue d'Espagne, jusqu'à son décès.

Directeur de [Pachod frères](#) à Saïgon (1921).

Effectue [quatre vols](#) sur l'avion de Poulet.

Employé de la [maison Marty](#) : soieries (1922).

Candidat aux élections coloniales (octobre 1922).

Inscrit sur la [liste électorale coloniale](#).

Fondé de pouvoirs de la [maison Benjamin Tanays](#) (1925).

Candidat aux [élections municipales](#) (printemps 1925).

Congé en métropole par l'[Azay-le-Rideau](#) (mars 1926).

Fondé de pouvoirs de la maison Espérikette.

Membre du bureau de l'Association mutuelle des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (février 1930).

Décédé à Saïgon, le 13 juin 1930.

Souscription pour les victimes de la guerre
(*L'Impartial*, 15 octobre 1927, p. 2, col. 1)

maison Espérikette 50 p.
M. Dubier 10 p.

[L'inauguration de la première foire de Saïgon](#)
(*L'Impartial*, 19 décembre 1927, p. 1-2)

Enfin, au stand de la maison Espérikette, M. Monguillot accepta une coupe de champagne

De retour et de passage

par l' « [Azay-le-Rideau](#) »
(*L'Impartial*, 6 février 1928, p. 1, col. 3)

C'est ainsi que M. Espérikette, ... reviennent prendre la direction de leurs affaires ou de leurs entreprises.

Foire Exposition agricole de Ceret (Pyrénées-Orientales)

(*L'Impartial*, 28 juin 1928, p. 4)

À CERET (Pyrénées-Orientales), la coquette sous-préfecture de ce coin du ROUSSILLON qui produit les fameux vins du crû Banyuls, a eu lieu les 19 et 20 mai dernier, la FOIRE EXPOSITION AGRICOLE dont le succès a dépassé toutes les espérances.

Voici le palmarès de la section VINS :

1^{er} prix : Coopérative « L'ÉTOILE » de Banyuls, 1 médaille de vermeil.

2^e prix : ESPÉRIQUETTE à Collioure, 1 plaquette argent.

3^o prix BARDOU-JOB (Château d'Aubiry), CLARIMONT Pierre et BAZY Adrien, 1 médaille d'argent.

Nous constatons avec plaisir que les vins de la MAISON ESPÉRIQUETTE, si estimés à la Colonie par les amateurs de bon « pinard », sont également appréciés en France.

Avis de décès

(*L'Impartial*, 14 juin 1930, p. 2, col. 5)

Madame veuve Andrée Dubier,
Madame et Monsieur Joseph Dubier,
Madame et Monsieur de Chavannes,
Madame veuve Boiron,
Madame veuve Dufourno,
Mademoiselle Madeleine Bailly,
Les familles Dubier, Bailly, Boiron, Dufourno, Chabert, de Chavannes,
Monsieur Espérikette et son personnel,
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

André-Élie DUBIER,
ancien combattant — Croix de guerre,
fondé de pouvoirs de la maison Espérikette,
leur époux, fils, neveu, beau-frère, allié et ami, décédé à Saïgon dans sa quarante-quatrième année, le vendredi 13 juin.

On se réunira à la chapelle de l'hôpital militaire le samedi 14 juin, à 17 heures.

La maison Espérikette déclarée en faillite

(*L'Impartial*, 2 janvier 1931, p. 1, col. 2)

(*L'Écho annamite*, 3 janvier 1931)

Depuis quelques mois, le bruit courait avec persistance que la maison Espérikette, bien connue à Saïgon, était en mauvaise posture.

Ces jours-ci enfin, dans les milieux autorisés, on parlait de la liquidation prochaine de cette importante firme de vins, spiritueux et liqueurs.

M. Espérikette, particulièrement touché par la crise économique qui sévit sur le marché, a demandé mardi 30 décembre, la liquidation judiciaire.

Convoqué par le tribunal de commerce, mercredi 31 décembre, il a été entendu par le chambre de conseil et mis ensuite en faillite.

Nous croyons savoir qu'à titre exceptionnel, il lui aurait été accordé de laisser son magasin ouvert pendant les jours de fête et que c'est M^e Faucon, syndic, qui aurait été désigné par le Tribunal pour surveiller la marche des affaires.

Encore une faillite européenne
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 janvier 1931, p. 2, col. 2)

La crise économique continue à faire des victimes parmi les commerçants européens : une maison de vins bien connue et justement réputée de la place, que dirigeait M. Espérikette, vient à son tour d'être atteinte. De trop larges crédits consentis, comme de juste, à des Chinois, seraient la principale cause de ce regrettable événement.

M. Espérikette avait demandé sa mise en liquidation.

L'affaire est venue mercredi dernier au tribunal de commerce qui a déclaré la faillite et nommé M. Faucon syndic.

L'actualité

La faillite Espérikette atteint 125.000 piastres
(*L'Impartial*, 7 janvier 1931, p. 1, col. 6)

Comme nous l'avons déjà annoncé, la maison Espérikette, bien connue sur la place, faisant le commerce des vins et spiritueux, a été déclarée en faillite les derniers jours de décembre 1930

C'est M^e Faucon qui est chargé de la liquidation.

Pour l'instant, rien n'est changé ; le magasin restant ouvert, les ventes se poursuivent et le syndic s'emploie à faire rentrer les créances.

Si un acheteur éventuel se présente, le fonds de commerce pourra être vendu.

Le chiffre n'a pu encore être établi exactement mais la maison Espérikette aurait perdu plus de 125.000 piastres, avec les faillites de certains de ses clients.

Au Palais

La faillite de M. Espérikette est rapportée
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 mars 1931, p. 2, col. 4)

Nous sommes heureux d'apprendre que la cour d'appel, dans son audience d'hier matin, a rapporté la faillite prononcée il y a environ trois mois contre M. Espérikette et lui a accordé le bénéfice de la liquidation judiciaire.

Victime de la crise actuelle, le sympathique négociant qui, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, dut cesser son commerce, voit ainsi reconnaître sa probité. Espérons que dans des temps meilleurs, il pourra reprendre avec succès ses affaires.

Messe de requiem
(*L'Impartial*, 12 avril 1934, p. 2, col. 5)

M. A. Arokiassamy, instituteur en retraite à Karikal ;

M. et Mme B. Vaklama, Interprète du Service judiciaire à Saigon, et leurs enfants ;

M. F. Pakiam, employé à la Société foncière du Cambodge ;
M^{me} et M. A. Venemani, employé à la Compagnie des Chemins de fer M. S. M. à
Madras;

M^{lle} Virginie Pakiam ;

Les parents et alliés ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la
personne de

Monsieur A. PAKIAM,

ancien caissier maison Espérikette, Saïgon,

leur fils, père, beau-père, grand-père, parents et alliés, décédé le mardi 20 mars
1934, dans sa 57^e année, à Pondichéry, en son domicile, rue de Madras, n° 196, muni
des sacrements de l'Église.

Et vous prie de vouloir bien assister à la messe de Requiem qui sera dite pour le
repos de son âme à la cathédrale de Saïgon, le samedi 14 avril 1934 à 6 heures du
matin.

Suite :

[La Roussillonnaise](#) (avril 1931). .